



Rapport d'activité 2019



Message du président	5
Message du directeur général	7
La CCIG en bref	8
Conditions cadre : facteurs d'attractivité	11
Services aux Membres	18
Événements	21
Publications et médias	22
Engagements dans la cité	23
Gouvernance et organisation	25
Finances	28



Message du président

Gilles Rufenacht



Pour une solidarité constructive

La devise inscrite sous la coupole du Palais fédéral, « Un pour tous, tous pour un », a été mise sur le devant de l'actualité par la force de la crise sanitaire qui secoue le monde en ce printemps 2020. Loin d'être un simple slogan, c'est le fondement de la gestion de crise adoptée par le gouvernement fédéral, c'est la pratique adoptée spontanément par les acteurs de la santé, et ce doit être aussi la règle en matière économique.

En adoptant des mesures de semi-confinement, là où d'autres ont gelé toutes les activités, le Conseil fédéral a compté sur la discipline et le sens du bien commun des Suisses.

Sur le plan sanitaire, l'entraide est de mise entre cantons, mais aussi entre acteurs privés et publics. Cela a été le cas à Genève avec la mise sur pied d'une organisation hospitalière d'urgence inédite : les Hôpitaux universitaires ont été chargés d'accueillir l'ensemble des patients atteints du COVID-19. Et, lorsque la capacité d'admission est dépassée, c'est au tour des cliniques partenaires d'être sollicitées. De plus, les médecins et chirurgiens autorisés à pratiquer dans le canton peuvent intervenir dans ce réseau sanitaire.

Le partenariat privé-public n'est donc pas une chimère, mais un *modus operandi* qui fait ses preuves. Même à Genève, il est possible d'oublier les vieilles querelles pour se concentrer sur l'essentiel : le service à la population. Il n'y a pas de raisons pour que la même union sacrée ne puisse se faire sur des problématiques économiques. Nous en

avons vu un exemple avec le vote sur la réforme RFFA l'année dernière, pour lequel la CCIG s'est impliquée. Au plan fédéral, il s'agissait d'une solution de compromis qui permettait de résoudre deux problèmes urgents : le déficit de financement de l'AVS et la réforme de l'imposition des entreprises. Quant au volet genevois, il a bénéficié d'un soutien très large : Conseil d'Etat, Parlement, communes, organisations économiques ou chefs d'entreprises qui se sont fortement investis dans la campagne.

La crise économique qui succèdera à la pandémie que nous traversons est inédite depuis la Seconde guerre mondiale. Malgré les aides publiques exceptionnelles, il faut s'attendre à des dégâts, notamment en termes d'emplois. Seule une union sacrée permettra de faire face à ce défi.

La CCIG a été créée pour être un porte-parole des entreprises genevoises et une courroie de transmission entre les autorités et les entrepreneurs. En temps normal, c'est souvent un travail de l'ombre. Mais dans ce contexte si particulier, elle parvient à démontrer clairement cette mission essentielle, celle d'être un moteur d'actions concrètes. L'un de ses soucis actuels est d'œuvrer pour les indépendants et patrons de PME fragilisées, premières victimes d'une telle crise. Pour cela, la CCIG en appelle à une fédération des bonnes volontés. On est toujours plus fort ensemble.



Message du directeur

Vincent Subilia



Visibilité, crédibilité et légitimité

« Chaque nouvelle année apporte son lot de défis pour les entreprises » ... ainsi commençait ce texte, écrit en février 2020. C'était avant, donc. Avant la crise de tous les superlatifs. Un rapport annuel est fait pour être le regard porté sur le passé. Mais impossible de faire abstraction de ce que vivent les entreprises à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Le texte poursuivait: « et la mission historique de la Chambre demeure d'actualité: assurer la défense et la promotion des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs ». C'est en cet instant plus vrai que jamais. En lien avec la crise sanitaire, la CCIG a mis sur pied un ensemble de mesures destinées à rendre des services très concrets à ses Membres et, plus largement, à l'ensemble de l'économie genevoise, par exemple en militant pour que les indépendants et les dirigeants de PME aient droit aux mesures d'aide de la Confédération.

Mais revenons à 2019, année de montée en puissance. Au niveau macroéconomique, la CCIG a renforcé son équipe politique. Elle a mené de nombreuses campagnes et remporté la mère de toutes les batailles avec la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA), dans laquelle elle a jeté toutes ses forces. Au niveau microéconomique, en tant que prestataire de services pour ses 2400 Membres, elle s'est mise en devoir de forger le sentiment d'appartenance et de faire exister cette communauté d'entrepreneurs.

Visibilité, crédibilité et légitimité, tel est le triptyque qui guide l'action de la CCIG, qui mise sur une logique de partenariats pour renforcer sa force de frappe, tout en accroissant ses facteurs de différenciation (que sont

par exemple les services d'exportations ou le règlement du contentieux commercial, au moyen de l'arbitrage ou de la médiation). De multiples collaborations ont ainsi été concrétisées, avec la Haute école de gestion (HEG), l'International Trade Center, ou le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le commerce de détail, dans le cadre d'une action de Noël.

La montée en puissance s'est également manifestée dans la gouvernance de la Chambre, devenue agile et dynamique. Ainsi, grâce à la révision des Statuts votée en 2019, le nouveau Conseil économique intervient en amont, au travers de ses groupes de travail thématiques, comme force de proposition et, en aval, pour accompagner l'exécution des mesures prescrites.

2020, année des 155 ans de la CCIG, sera l'année de la consolidation de ces efforts, que ce soit pour proposer à nos Membres une lecture d'entrepreneur sur les enjeux socio-économiques ou ouvrir une place de marché en ligne leur permettant de formuler, à l'attention de la communauté des Membres, des offres spéciales.

L'urgence des missions à remplir au service des entreprises genevoises et des emplois qu'elles représentent nous maintient en alerte, plus que jamais !

La CCIIG en bref



Avec 2432 Membres au 31 décembre, la CCIIG représente près de 115 220 emplois.

Association de droit privé, fondée en 1865, la CCIIG est indépendante de l'Etat. Son autonomie et sa représentativité en font le porte-parole de l'économie face aux autorités publiques.

Missions

La CCIIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux entreprises qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Pour ce faire, son action se décline en quatre missions :

1. **travailler** à l'amélioration des conditions cadre de l'économie ;
2. **promouvoir** ses Membres par la mise en relation d'affaires ;
3. **soutenir** les entreprises membres, notamment par le biais de services et de conseils ;
4. **apporter** une lecture d'entrepreneur sur les enjeux socio-économiques.

Domaines d'action

La CCIIG concentre son action sur quatre aspects, dits « conditions cadre », constitutifs de l'attractivité de Genève pour les entreprises :

La fiscalité : une fiscalité compétitive, tant des personnes morales que physiques, encourage l'audace économique ; avec des ressources financières disponibles, les entreprises investissent, innovent et créent de l'emploi.

L'aménagement : les entreprises ont besoin de locaux à des coûts acceptables, dans des zones bien équipées et desservies, tandis que le canton doit pouvoir loger une plus grande part de sa population active.

La mobilité : indispensable aux échanges, son rôle est capital. La fluidité des déplacements des marchandises et des personnes est fondamentale pour le dynamisme économique.

L'énergie : sa disponibilité et son coût jouent un rôle majeur dans la capacité concurrentielle des entreprises, en particulier dans l'industrie.

Membres

La CCIIG a accueilli 153 nouvelles entreprises en 2019. Au 31 décembre, le nombre de ses Membres s'établit à 2432.

Evolution par statut	31.12.2018	31.12.2019
Entreprises	2288	2282
Associations	126	120
Individuels	38	30
Total	2452	2432

Evolution par secteur économique

Secteur économique	31.12.2018	31.12.2019
Banques, assurances, affaires immobilières, conseils	998	1044
Commerces, restauration, hébergement	458	465
Transports et communications	287	287
Industrie, arts et métiers	195	188
Bâtiment et génie civil	164	118
Divers	350	330

Entreprises membres selon leur effectif* (au 31 décembre)

Effectif	Nombre d'entreprises	Nombre total d'employés
1 à 4	803	1 604
5 à 9	409	2 764
10 à 19	337	4 577
20 à 49	365	11 221
50 à 99	156	11 064
100 à 199	101	14 100
200 à 499	70	21 123
500 à 999	21	14 298
1000 et plus	15	34 468
Total	2277	115 219

* Certaines entreprises n'ont pas renseigné ce critère



Organigramme au 31 décembre

Au service des Membres

(personnel au 31 décembre)

Nombre de collaborateurs :

27 collaborateurs

Nombre de postes :

23.8 emplois équivalents plein temps

Répartition :

21 femmes (78 %), 6 hommes (22 %)

DIRECTION GÉNÉRALE

Vincent Subilia,
directeur général

Assistantes de direction :

Béatrice Ojeda et Sophie Lebessou

POLITIQUE

Nathalie Hardyn

Chargées de projets :

Karine Byland, Marie-Louise Possa
et Julie Udry

COMMERCE INTERNATIONAL

Vincent Subilia

Délégations et missions :

Catherine Carrera

Service Export :

Fabio Quero, Jean-Pierre David,
Marie-Antoinette Febbraio
et France Gervaix

COMMUNICATION

Alexandra Rys

Chargée de communication

Événements :

Nathalie Bok

Chargés de communication

Publications :

Fabienne Delachaux et Nicolas Grangier

FINANCE ET ADMINISTRATION

Patrick Bartolo

Comptabilité, RH :

Sonia Carvas et Valmira Kurti

Systèmes d'information :

Joëlle Blondel

Documentation, archives :

Béatrice Moser

Services généraux :

Stéphane Ferraci

Accueil et Renseignements :

Nathalie Gilliéron et Héroïse Ruepp

Relations Membres :

Sébastien Dutoit et Nicole von Potobsky

Relations Partenaires :

Natacha Gouais

Conditions cadre : facteurs d'attractivité

Indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises en prenant position, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, en formulant des propositions ayant trait à l'une ou l'autre des conditions cadre et en prenant part à des campagnes de votations.

Fiscalité

L'année a été largement marquée par la réforme de l'imposition des entreprises et financement de l'AVS dite RFFA. La CCIG est très active dans le dossier de la fiscalité et a mené avec succès la campagne sur la RFFA qu'elle a fait aboutir en gagnant la votation populaire du mois de mai. Cette réforme redonne un souffle aux PME en abaissant leur taux d'imposition et encourage la recherche et le développement.

La CCIG est particulièrement fière d'avoir été un acteur majeur de cette réforme d'importance capitale pour l'économie. Elle suit de près d'autres grands dossiers en cours,

La CCIG est particulièrement fière d'avoir été un acteur majeur de la RFFA.

tels que l'évolution de l'imposition des GAFA en discussion devant le G20 ou encore l'initiative des Jeunes Socialistes « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital », dite « Initiative 99 % », qui attaque frontalement les acquis de l'économie. Sur un plan régional, la CCIG lutte de manière active contre l'imposition particulièrement élevée à Genève des personnes physiques et, plus spécifiquement, pour un abaissement du taux d'imposition de la fortune qui lèse les petits entrepreneurs.

Modification du code civil, modernisation du droit des successions, transmission d'entreprise

La CCIG a répondu favorablement à la consultation fédérale concernant la modification du droit des successions. Le projet de révision du Code civil suisse répond à une problématique actuelle des entrepreneurs. En effet, il vise à faciliter la transmission d'entreprises par succession, en permettant de préserver les intérêts de l'entreprise et ceux des héritiers. Ce projet résout plusieurs difficultés pratiques pouvant se présenter lors du décès du chef d'entreprise, notamment lorsque la succession de l'entreprise n'a pas été planifiée. Cette révision comblera une lacune législative assurant une plus grande stabilité des entreprises ainsi que de l'emploi.

Aménagement du territoire et politique du logement

Zones de développement

La CCIG était l'un des signataires de l'accord sur le logement de décembre 2006. En conséquence de cet accord, un article de la loi générale sur les zones de développement (LGZD) a fixé la proportion de logements admissibles, lors de la mise en valeur de nouveaux périmètres. La validité de cet article ayant été fixée à 10 ans, le conseiller d'Etat en charge du Département du territoire a souhaité rediscuter cet article, en lien avec les objectifs généraux de construction de logements d'utilité publique (LUP) et a déposé, en 2017, un projet de loi proposant une nouvelle teneur pour l'article 4A LGZD ne laissant qu'un tiers du programme de logement au libre choix de celui qui le réalise. Au vu des difficultés à mettre d'accord les parties prenantes, l'article en vigueur a été prorogé jusqu'à mi-2019.



Dans ce cadre, la CCIG a été auditionnée par la commission du logement du Grand Conseil. Elle a plaidé que l'article 4A LGZD actuel avait déployé de réels effets (quelque 2000 logements neufs sont construits chaque année depuis 2015, avec un pic de plus de 2600 logements construits en 2018 et 6600 logements en cours de construction à fin 2018).

A côté de cela, il demeure qu'un nombre insuffisant de logements en PPE sont actuellement produits et la CCIG considère qu'il n'est pas pertinent de vouloir rendre encore plus difficile leur construction car ils répondent, eux aussi, aux besoins d'une partie non négligeable de la population (cf. étude Credit Suisse, août 2018).

La CCIG en a profité pour rappeler que, selon l'étude « Impact du lieu de résidence sur la consommation de biens et services: Application au Grand Genève »* qu'elle a cofinancée en 2017, le départ de ménages de la classe moyenne vers la France voisine ou le district de Nyon fait perdre au canton de Genève entre 530 et 700 millions de francs liés à la consommation des ménages et pour 100 à 139 millions de francs de recettes fiscales par an.

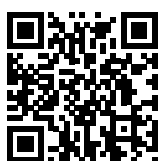
Exclure les promoteurs du projet sur un sixième du périmètre qu'ils sont appelés à développer alors que le programme de logements réalisables est de toute façon normé par le cadre législatif paraît tout à fait déraisonnable: le maître d'ouvrage privé a son utilité pour peu qu'on lui laisse exercer son métier.

In fine, en l'absence de statistiques précises sur les logements existants et les besoins de la population, il ne sert pas à grand-chose de vouloir à toute force définir des catégories de logements à construire et leur assigner des pourcentages. La priorité est de produire des logements.

Le Grand Conseil a finalement rejeté le projet de loi du Conseil d'Etat et adopté une loi qui maintient les dispositions dans leur état actuel. L'Asloca a toutefois lancé un référendum contre cette loi. Le peuple devrait se prononcer à l'automne 2020.

Modifications de zones et urbanisation

En novembre 2019, les électeurs genevois étaient notamment invités à se prononcer sur deux projets d'aménagement urbain sur la commune du Grand-Saconnex (au lieu-dit « Pré-du-Stand »). Sur 98 802 bulletins reçus, l'un a été refusé pour ... 9 voix, l'autre pour 131. Le vote fait l'objet d'un recours. Si l'on prend en compte l'initiative populaire 162 « Construisons des logements pour toutes et tous: Une priorité en période de pénurie! », acceptée avec une différence de 757 voix, la tension socio-politique à Genève est palpable. L'image qui ressort de ce scrutin est celle d'une population divisée s'agissant de développement, notamment urbain. Et cette tendance s'est confirmée lors des premières votations de 2020.



* Pour retrouver cette étude:
<https://tinyurl.com/limpact-consommation>

Toute la question est de savoir si l'on a atteint une limite à la croissance, un point de bascule qui verrait Genève s'orienter vers une décroissance généralisée. La CCIG, pour sa part, milite pour une réflexion sur la « qualité » de la croissance, autrement dit sur les composantes qui font que la croissance apporte un supplément de bien-être à la population.

Fondation Praille-Acacias-Vernets

La seconde tentative aura été la bonne : en février 2019, le Grand Conseil a approuvé la création d'une Fondation PAV, retoquée exactement un an plus tôt, dont la mission est de libérer les terrains situés dans le périmètre concerné (Prairie-Acacias-Vernets) pour les mettre à disposition des développements prévus dans les plans d'affectation. Pour ce faire, elle pourra acheter et échanger des fonciers, échanger ou racheter des DDP (droits de superficie distincts et permanents) et attribuer les terrains en droit de superficie.

En d'autres termes, l'objectif de cette fondation est de permettre à l'Etat de déployer une stratégie foncière cohérente sur l'ensemble du PAV, au lieu de négocier des opérations ad hoc.

La CCIG a défendu les intérêts des entreprises dans les dossiers de politique des transports ayant un impact sur l'économie.

Créée pour une durée de 40 ans, la Fondation PAV est dotée de 155 parcelles, représentant 56 % des droits à bâtir du périmètre. En francs, elles représentent quelque 600 millions et permettront à la fondation d'en lever environ 380 millions, selon les études réalisées.

La création de cette fondation était-elle la meilleure chose à faire ? C'est en tout cas la seule proposition pertinente qui soit arrivée sur le pupitre des députés. Elle n'est, sans doute, pas exempte de défauts. Lors de son audition en commission, la CCIG avait d'emblée regretté que les entreprises du PAV ne soient pas suffisamment représentées au Conseil de fondation. Dans la nouvelle version, ce Conseil se voit, de plus, doté d'un représentant par parti, ce qui ne va pas dans le sens d'une meilleure représentation des entreprises, tant s'en faut. En février 2020, le Conseil d'Etat a arrêté la composition de cette Fondation, présidée par Robert Cramer, ancien Conseiller d'Etat.

Mobilité

Transports aériens

En dépit d'une campagne de votation engagée, menée par la CCIG et ses alliés économiques et politiques, l'initiative 163 contre l'aéroport a été adoptée par 56,27 % des électeurs genevois. Une opinion de plus en plus sensible à la protection de l'environnement et la mobilisation des communes riveraines sont les causes principales de ce résultat.

L'un des enjeux de cette votation était un changement de la gouvernance de l'aéroport. Force est de constater que les partisans du contre-projet n'ont pas réussi à convaincre les Genevois des risques liés à ce changement, ni du fait que la composition du Conseil d'administration, avec des représentants du monde politique et de la société civile, assure déjà un pilotage démocratique de l'aéroport. Les électeurs ont estimé qu'une surveillance politique par le Grand Conseil permettrait de mieux prendre en considération la protection de l'environnement et de la population. Pourtant, l'aéroport est soumis à un dispositif législatif important, principalement fédéral, et c'est la relation canton-Confédération qui demeurera primordiale afin de trouver des solutions pour améliorer la qualité de vie des riverains.

Transports terrestres

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre du Conseil des déplacements, en particulier la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, le plan d'action mobilité douce 2019-2023 et la mise en service du Léman Express.

Par l'intermédiaire du Groupement Transports et Economie, la CCIG a défendu les intérêts des entreprises dans tous les dossiers de politique des transports ayant un impact sur l'économie. En particulier, une négociation a été conduite avec le Département des infrastructures afin d'améliorer un projet de loi (PL 12417) relatif au stationnement. L'objectif était de trouver une solution qui réponde aux besoins des entreprises, des commerces, des gestionnaires de parkings et des usagers.

Energie

Dans le cadre du projet de révision du Plan directeur des énergies et du Plan directeur des énergies de réseaux, la CCIG a mis sur pied une collaboration avec la section genevoise du WWF qui s'est traduite par plusieurs séances de travail avec la commission énergie et environnement de la CCIG. L'objectif était de rechercher une convergence des positions afin d'accélérer la transition énergétique du canton tout en préservant les intérêts des entreprises.

La CCIG a relevé la volonté des entreprises de mener des actions pour concrétiser le virage énergétique.

Représentée au sein de la commission cantonale pour les questions énergétiques, la CCIG a ainsi répondu à la consultation menée par le Département du territoire. Globalement, elle a relevé la volonté des entreprises de mener des actions pour concrétiser le virage énergétique. Ces dernières y trouvent en effet la possibilité de développer de nouveaux modèles d'affaires, par exemple dans l'assainissement des bâtiments. Elles se positionnent comme des partenaires de l'Etat sur cette thématique, mais attendent de la part de celui-ci un véritable dialogue et une concertation honnête permettant d'identifier ensemble et de manière efficace les actions ayant l'effet de levier le plus important.

Commerce extérieur

Projet de suppression des droits de douane sur les produits industriels

Dès 2022, le Conseil fédéral veut supprimer les droits de douane sur les produits industriels importés. Cette décision s'inscrit dans un vaste programme visant à renforcer la place industrielle et à lutter contre l'îlot de cherté suisse. La suppression concerne, notamment, les voitures, les vélos, les produits de soins corporels, les appareils électroménagers et les vêtements.

La CCIG a évalué favorablement le projet mis en consultation et a précisé qu'en supprimant les droits de douane sur les produits industriels, la Suisse serait triplement gagnante. Premièrement, les charges administratives pour les entreprises baisseront. Deuxièmement, cette mesure profitera directement aux consommateurs. Si les prix à l'importation baissent, le volume des importations augmente, ce qui renforce la concurrence et entraîne une baisse des prix. L'abolition devrait ainsi permettre aux consommateurs d'économiser 350 millions de francs par an. Les entreprises devraient réaliser des économies annuelles d'environ 490 millions de francs. Troisièmement, les

entreprises gagneront en compétitivité. Comme les prix des produits intermédiaires baissent, les exportateurs pourront vendre leurs produits meilleur marché. Les exportations devraient ainsi augmenter de 0.4 %.

Politique extérieure

Accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne

La CCIG a répondu à une consultation d'économistes sur le projet d'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE) que le Conseil fédéral a présenté le 7 décembre 2018.

La CCIG s'est montrée favorable à la conclusion d'un accord institutionnel, qui a comme but de pérenniser la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE. Elle a estimé que la signature d'un tel accord garantit l'accès au marché intérieur de l'UE, maintient la possibilité d'un développement futur des relations bilatérales et renforce la sécurité juridique pour les entreprises et les citoyens suisses. Si elle a soutenu sans ambiguïté la conclusion d'un accord institutionnel, la CCIG a cependant estimé que le projet d'accord soumis en consultation doit faire l'objet de quelques clarifications et précisions, notamment les modifications proposées relatives aux mesures d'accompagnement, aux aides d'Etat et à la directive européenne sur la citoyenneté.

Divers

Projet de loi modifiant la loi sur le tourisme (LTour I 1 60)

Le Département du développement économique a mis en consultation le projet de loi modifiant la loi sur le tourisme au niveau cantonal. La CCIG a soutenu pleinement l'objectif d'une stratégie globale du tourisme qui se fonde sur un ensemble d'objectifs cohérents. Par ailleurs, elle a également soutenu les amendements visant une simplification des procédures qui valorisent la notion d'entrepreneuriat. Elle a toutefois émis quelques réserves relatives à ce projet de loi.

La CCIG s'est en particulier interrogée s'agissant de la politisation qu'induit la création d'une fondation de droit public, laquelle conduit de facto à ériger le tourisme en « politique publique ». Elle a été favorable à un prélèvement de la taxe de séjour en définissant un tarif unique, mais a souligné que la clé de pondération de la taxe de séjour paraissait relativement étroite. La CCIG a par ailleurs soutenu le principe d'un contrat de prestations entre l'exploitant de plateforme électronique d'hébergement et l'autorité de perception. Elle s'est cependant interrogée sur le cas de figure d'une absence d'un tel contrat entre exploitant de plateforme et autorité de perception et les cas d'abus.

Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024

La CCIG a salué la démarche fédérale, courageuse, qui consiste à définir des critères pour choisir l'action de la coopération internationale et les régions d'intervention, en particulier le fait que les intérêts de la Suisse méritent également d'être pris en considération. Elle a approuvé les quatre accents thématiques proposés (emploi, changements climatiques, migration et état de droit) car, en se concentrant sur des thèmes précis et peu nombreux, l'action de la Suisse sera encore plus ciblée et plus efficace qu'elle ne l'est déjà. La CCIG a également apprécié que la Confédération ait souhaité mettre l'accent sur l'engagement avec le secteur privé et le potentiel de la numérisation.

Initiative « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

En partenariat avec d'autres associations économiques romandes, la CCIG a fortement recommandé au Parlement fédéral d'élaborer un contre-projet à cette initiative dite « Pour des multinationales responsables ». L'adoption de l'initiative aurait des conséquences négatives importantes pour les entreprises et l'économie.



Etude sur la croissance : quel modèle pour Genève ?



La croissance économique et le bien-être matériel collectif sont généralement associés. A court terme, il semble peu discutable que la croissance économique détermine le niveau du bien-être social. Mais le bien-être comporte d'autres dimensions que la composante monétaire, et les conséquences de la croissance économique ne sont pas que positives : que l'on pense à la pénurie de logements ou à l'encombrement des routes, bien connus des Genevois.

Comment mesurer les éléments qualitatifs de développement économique ? Quels modèles alternatifs au modèle actuel de la croissance existent-ils ? En février 2019, la CCIG a lancé une vaste étude, sous le pilotage d'un comité scientifique, pour déterminer des scénarios de réflexion et des outils d'aide à la décision sur comment penser et aborder la croissance à Genève. Ainsi, il est attendu de cette étude qu'elle contribue à mieux anticiper et planifier l'évolution urbaine du canton, en particulier en identifiant si des modèles alternatifs au modèle existant de la croissance seraient pertinents à Genève.

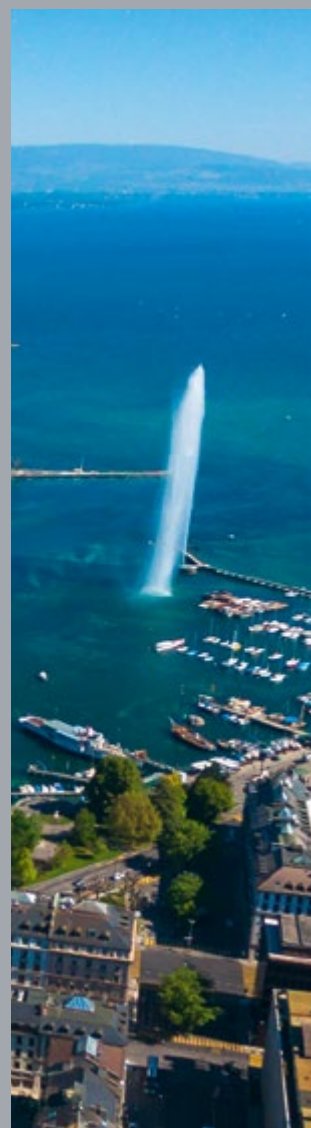
L'étude se développe en deux phases*. La première se concentre sur les aspects suivants :

- Définition des concepts liés à la croissance, par exemple développement économique, développement durable, décroissance etc.
- Description des différentes dimensions de la croissance (économique, démographique, urbaine) ainsi que de leurs mesures et de leurs limites.
- Compilation de données existantes sur les différentes dimensions de la croissance, notamment la croissance économique, démographique, des transports, du logement, des territoires, etc.
- Discussion des aspects positifs et négatifs liés à la croissance, par exemple l'impact sur le bien-être ou l'environnement.

Le rapport concernant cette première phase sera publié durant l'année 2020.

La seconde phase est consacrée à la recherche empirique, comportant la collecte de données supplémentaires et nouvelles, notamment à la lumière des enjeux pour les entreprises genevoises.

** Voir les CCIGinfo de novembre 2019 et mars 2020.*



Services aux Membres



La CCIG propose une série de services destinés à faciliter la vie des entreprises. Ils concernent principalement les modes alternatifs de résolution des conflits, les formalités douanières, le commerce international, la formation et le réseautage.

Arbitrage et médiation

En 2019, 95 dossiers d'arbitrage et 6 dossiers de médiation ont été soumis à la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI)* pour gestion sous le Règlement suisse d'arbitrage international (le « Règlement suisse ») et sous le Règlement suisse de médiation (« Règlement de médiation »).

En partenariat avec la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), SCAI a également participé à la résolution d'un litige soumis à un arbitrage selon les règles de la SIA 118; sur demande des parties, SCAI a agi comme entité indépendante nommant le tribunal arbitral et administrant les avances de frais.

Arbitrage

45 % des affaires reçues en 2019 sont des procédures dites « accélérées », pour lesquelles une sentence arbitrale doit être rendue dans les six mois qui suivent la transmission du dossier au tribunal arbitral. Ce type de procédure reste ainsi un atout fort du Règlement suisse. Les procédures classiques totalisent 51 % des dossiers sous gestion. Les 4 % restants concernent des procédures dites « d'urgence », dont l'objectif est de rendre des décisions sous 15 jours concernant des mesures provisoires avant constitution du tribunal arbitral, ou des procédures, dans lesquelles SCAI agit comme autorité de nomination dans le cadre des arbitrages ad hoc.

La valeur litigieuse moyenne des dossiers s'élève à CHF 18 millions et la valeur médiane est de CHF 1 200 000.–. Près de la moitié des affaires concernent des contrats de vente de marchandises, suivi par des litiges relatifs à des contrats de service.

Secteur d'activité	%
Achat/Vente de marchandises	29
Contrats de service	16
Fusion et acquisition d'entreprises	13
Distribution/Contrats d'agence	11
Propriété intellectuelle /Brevets	10
Banque et Finance	7
Assurances	6
Autres	4
Bail/transactions immobilières	2
Contrats de transport et d'expédition	2
Contrats de transport et d'expédition	2

Nationalité des parties	%
Suisse	34
Europe	33
Amérique	10
Asie	9
Afrique	6
Moyen-Orient	5
Europe de l'est	3

Les parties impliquées viennent de 44 pays différents; 33 % des parties sont européennes et 34 % suisses. La très grande majorité des dossiers concerne des arbitrages dans lesquels l'une des parties au moins est étrangère et l'autre suisse. Quant à la langue des procédures, en 2019, 77 % des arbitrages ont été conduits en anglais, 12 % en français, 8 % en allemand et 3 % en italien.

Médiation commerciale

Six médiations ont été initiées sous le Règlement suisse de médiation en 2019.

SCAI a révisé intégralement et publié le nouveau Règlement suisse de médiation, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019, l'un des objectifs de cette révision étant d'être en phase avec la signature de la Convention de Singapour sur la médiation. SCAI espère que les sociétés et entrepreneurs apprécieront les nouveaux services proposés, en particulier les certificats de médiation et les certifications d'accords amiables issus de médiation. Le Règlement suisse de médiation révisé est d'ores et déjà disponible en français, anglais, allemand, italien et russe.

Événements

Des événements dédiés à la médiation et à l'arbitrage ont été tenus tout au long de l'année, dont certains conjointement avec la CCIG. SCAI a organisé et participé à de nombreuses conférences à Genève, à Zurich et à l'étranger (notamment en Espagne, Corée et Turquie). A Genève, SCAI a réuni 137 participants venus de 24 pays différents à l'Hôtel Kempinski pour une journée de conférence sur l'arbitrage et les innovations dans le domaine.

Le lancement du Règlement suisse de médiation révisé par SCAI a réuni une cinquantaine de participants à l'Hôtel Métropole pour un déjeuner conférence organisé conjointement par la CCIG, SCAI et l'Association of International Business Lawyers (AIBL).

Le site web de SCAI a été traduit en portugais et le Règlement suisse d'arbitrage international a été traduit en ukrainien, roumain et letton. La version turque du règlement d'arbitrage a été entièrement révisée et de nombreuses autres traductions ont été mises à jour et republiées.

La CCIG a également prêté ses locaux et s'est faite l'hôte de quelques événements SCAI dédiés à la résolution des différends, tels que les traditionnels Petits Déjeuners de la médiation qui ont lieu chaque premier mercredi du mois et diverses visites de délégations étrangères. La CCIG a également accueilli plusieurs conférences de l'Association suisse d'Arbitrage (ASA), section Genève.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les activités d'arbitrage et de médiation commerciale sont sous la gestion de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), une association de droit privé dont la CCIG est l'un des membres fondateurs et au sein du Comité de laquelle elle est représentée.

Commerce international

Tout au long de l'année, la CCIG a organisé des événements destinés à promouvoir les échanges commerciaux avec divers pays – Colombie, Chine, Philippines et Inde – sous forme de « Market Focus ». Une présentation des outils d'analyse du marché du Centre du Commerce International CCI/ITC a également été organisée (cf. encadré).

Elle a accueilli plusieurs délégations étrangères, dont une avec le président arménien, co-organisée par l'ambassade d'Arménie. En septembre, un accord de coopération a été signé avec le « China Council for the Promotion of International Trade » lors de la venue d'une délégation chinoise de Shaanxi. Enfin, un séminaire professionnel sino-suisse a été organisé en octobre avec la présence du secrétaire exécutif d'AlpICT.

Pour faire connaître des opportunités de marché, la CCIG organise des Market Focus.

La CCIG a été représentée lors de plusieurs événements d'ampleur à l'étranger : l'Africa CEO Forum à Kigali en mars, le World Chambers Congress à Rio de Janeiro en juin, le forum Bizfeira en octobre à Santa Maria da Feira au Portugal et la conférence des gouvernements de Suisse occidentale à Bruxelles

en novembre. Lors du World Chambers Congress, la CCIG a annoncé la candidature de Genève pour accueillir l'événement en 2023.

En partenariat avec la Chambre de commerce Suisse-Chine, l'Etat de Genève et la société Mosaïq, la CCIG a organisé une délégation économique en Chine (Dalian et Pékin), du 29 juin au 6 juillet. Certains membres de la délégation ont participé à l'Annual Meeting of the New Champions du World Economic Forum qui se tenait à Dalian.

La CCIG a également participé en octobre à la délégation suisse organisée en Azerbaïdjan et Ouzbékistan par l'Union des Chambres de commerce Suisse-Russie, Ukraine, Kazakhstan, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kirghizistan, Moldavie, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

Visas et légalisations

Grâce à un partenariat avec la compagnie d'assurances SwissCaution, il est possible d'établir des carnets ATA/CPD sans dépôt de garantie de la part du titulaire. Pour ce faire, celui-ci doit – depuis le 1^{er} juillet – régler les frais directement en ligne.

Deux nouvelles prestations en faveur des Membres

Grâce à un accord passé avec la Haute école de gestion de Genève (HEG-GE), les entreprises membres de la CCIG peuvent bénéficier d'une aide gratuite pour explorer des marchés émergents. Cette prestation, intitulée Export+, propose aux sociétés une étude préliminaire d'exploration d'un projet d'export réalisée par des étudiants de 3^e année bachelor au Département International Business Management de la HEG-GE.

En outre, à la suite d'un partenariat signé avec le Centre du commerce international CCI/ITC, les Membres de la CCIG ont un accès gratuit au portail d'outils d'analyse de marché du CCI/ITC.

Documents délivrés par la CCIG

	2018	2019	Evolution
Certificats d'origine	15 502	15 289	- 1.37 %
Factures et attestations diverses	14 606	14 123	- 3.30 %
CITES	12 428	11 376	- 8.46 %
Carnets ATA	2 716	2 675	- 1.51 %
Attestations suisses	126	132	+ 4.76 %
Carnets CPD	70	83	+ 18.57 %

Evénements

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIIG favorise la mise en relation d'affaires en organisant un grand nombre d'événements qui sont autant d'occasions de créer des synergies prometteuses.



Les événements en quelques chiffres

Evénement	Nombre de participants
18 « 7h30 » et « 17h30 de la Chambre »	750
Dîner annuel de la Chambre et 154 ^e Assemblée générale	532
Evénement économique	428
Remise des Prix de l'économie genevoise, de l'innovation et du Jury	386
Journée mondiale des Chambres de commerce	371
8 événements des partenaires	229
4 Rencontres du Management durable	140
2 Afterworks	118
Convention d'affaires 2019 de l'Union lémanique des Chambres de commerce	97
6 Accueils des nouveaux Membres	57

Journée mondiale des Chambres de commerce et Convention d'affaires 2019 de l'Union lémanique des Chambres de commerce

La CCIIG a souhaité réunir les nombreuses Chambres de commerce binationales et régionales actives dans la région lors d'un événement qui leur soit consacré. C'est ainsi qu'est née la « Journée mondiale des Chambres de commerce », ou « Chambers' Day », qui a rassemblé une vingtaine de Chambres de commerce au Grand Hôtel Kempinski le 26 novembre. Des orateurs des secteurs privé et public se sont succédé pour débattre du rôle de Genève comme capitale de la gouvernance

économique mondiale. Un « Village des Chambres » permettait aux exposants de mettre en valeur leur expertise et les atouts de leurs marchés respectifs.

La manifestation a été précédée d'une matinée dédiée aux fintechs, organisée dans le cadre de la convention d'affaires 2019 de l'Union lémanique des Chambres de commerce, qui est présidée par la CCIIG.



Publications et médias

Informer et documenter ses Membres fait partie des missions de la CCIG. Elle s'est dotée, pour ce faire, de multiples canaux, tant imprimés qu'électroniques. C'est notamment à travers eux qu'elle fait part de ses analyses et éclairages sur les grands thèmes d'actualité économique et politique, qui se caractérisent toujours par une approche globale, plutôt que sectorielle, de l'économie genevoise. Pour diffuser plus largement son opinion, la CCIG entretient également des relations soutenues avec les médias.

La 12^e Etude économique publiée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève, en collaboration avec l'Office cantonal de la

statistique, avait pour objectif, au travers de nombreux exemples, de montrer aux entreprises que le développement durable est source d'opportunités et compte de nombreux avantages. Elle donne également des clés pour amorcer, de manière simple et pragmatique, une démarche dans son entreprise.

Si la CCIG a conduit son habituelle Enquête conjoncturelle de printemps, celle d'automne n'a pas été réalisée afin de ne pas sursolliciter les Membres.

Les publications en chiffres

CCIGinfo	– 11 numéros tirés chacun entre 3700 et 3800 exemplaires
eCCIG	– 49 newsletters hebdomadaires – 7394 abonnés au 31 décembre
Site de la CCIG	– 100 899 visites
Page Facebook	– 5908 fans au 31 décembre – 62 979 personnes atteintes – 10 914 interactions
Compte LinkedIn	– 3822 abonnés – 983,5 impressions en moyenne par post – 52 clics en moyenne par post – Taux d'engagement : 8.9 %
Chaîne YouTube	– 130 vidéos réalisées – 7700 clics de vues
Médias	– 27 interviews à la radio et TV de membres de la Direction – 152 articles ont cité la CCIG

Le Monde de Demain

Depuis 2017, la CCIG s'investit fortement, aux côtés de l'Union industrielle genevoise (UIG), de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) et de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), dans une campagne de promotion de l'industrie genevoise. Depuis 2019, celle-ci prend la forme d'une émission thématique mensuelle de 12 minutes diffusée sur Léman Bleu, qui fait découvrir les multiples facettes de l'industrie genevoise. Intitulé « Le Monde de Demain », ce magazine est réalisé en collaboration avec la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI) et a connu en 2019 neuf « épisodes » portant sur des thèmes aussi variés que le parking intelligent, la robotique, l'horlogerie de luxe, les parfums et arômes, la refonte du modèle d'affaires, la formation, le design, l'agro-alimentaire et la réalité virtuelle.

La CCIG aussi sur Instagram

En juin, la CCIG a ouvert un compte Instagram, qui permet de refléter ses événements avec une tonalité différente.

Engagements dans la vie de la cité



La CCIG souhaite pour Genève une prospérité économique durable, fondée sur des bases saines. Cette prospérité ne peut résulter que d'un travail collectif des partenaires publics et privés. C'est pourquoi la CCIG s'investit dans la vie de la cité au sens large, notamment en attribuant des prix dans des filières économiques, à divers niveaux de formation de l'enseignement secondaire, supérieur et de la formation continue. Elle participe également à des commissions et groupes de travail qui définissent la politique régissant les conditions cadre de l'économie.

Enseignements et formation

Office d'orientation et de formation professionnelle

Le prix de la CCIG a été attribué à Alex Perisset pour son diplôme de carrossier-tôlier CFC.

Haute école de gestion de Genève

Le prix CCIG du meilleur travail de bachelors obtenu dans la filière Economie d'entreprise de la Haute école de gestion a été attribué à Tabata Vigne pour son travail sur le sujet « La création d'un espace de restauration à Genève », pour lequel elle a obtenu la note de 6.

Université de Genève

Le prix CCIG de la meilleure moyenne du Master en sciences économiques dans le cadre de la Faculté d'économie et de management (GSEM) a été décerné à Nicolas Polasek pour sa moyenne générale de 5,75.

DAS en Management durable

La CCIG soutient financièrement le Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management durable proposé par la Haute école de

gestion de Genève (HEG-Genève) de la Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale.

Elle décerne en outre chaque année un prix, dont le lauréat 2019 est Madeleine Rodier.

Certificat « Rédiger en français professionnel »

Ce certificat – créé par la CCIG en 1953 – vise à attester la maîtrise des compétences rédactionnelles dans le cadre professionnel. Proposé depuis de très nombreuses années par la CCIG, en collaboration maintenant avec l'Ifage, cet examen répond à un réel besoin. Vingt et un candidats se sont présentés à la session 2019.

Made51

En fin d'année, la CCIG a apporté son soutien à une action du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR), Made51, qui aide les artisans réfugiés dans les camps sous mandat du HCR à retrouver leur indépendance.

Cette initiative met en lien ces artisans, qui créent des objets de décoration ou de mode, avec des entreprises sociales locales. En association avec la Ville de Genève et le Bongénie, la CCIG a permis à cet artisanat d'être exposé pendant le marché de Noël aux Bastions ainsi qu'au Bongénie de la rue du Marché. Un cocktail permettant de rencontrer les promoteurs de cette action et de découvrir une sélection d'objets s'est en outre tenu le 16 décembre à l'ONU, en ouverture du premier Forum mondial sur les réfugiés.



Représentations de la CCIG

(au 31 décembre)

Aménagement du territoire

Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT) : Alexandra Rys

Fondation Avenir Bâtiment :

Marie-Louise Possa

Fondation privée pour des logements à loyers modérés (FPLM) :

Christian Danz (délégué CCIG)

Groupe de suivi du secteur PAV :

Alexandra Rys

Groupe de suivi de l'accord sur le logement :

Alexandra Rys

Energie

Commission consultative pour les questions énergétiques :

Nathalie Hardyn

Commerce international et Genève internationale

Centre d'accueil Genève internationale (CAGI) : Vincent Subilia

Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie : Vincent Subilia

Chambre de commerce Suisse-Chine (vice-présidence) : Vincent Subilia

Chambre de commerce Suisse-Russie & CEI : Vincent Subilia

Conseil du Léman - Commission économie et tourisme : Vincent Subilia

ICC World Chambers Federation General Council : Vincent Subilia

International Chamber of Commerce (ICC) Suisse : Vincent Subilia

Union lémanique des chambres de commerce (ULCC) : Vincent Subilia

Arbitrage et Médiation

Swiss Chambers' Association Institution (SCAI) (comité) :

Vincent Subilia

Infrastructures

Association en faveur de l'aéroport de Genève (AGC) (comité) : Nathalie Hardyn

Conseil consultatif Traversée du lac :

Nathalie Hardyn

Conseil des déplacements (CODEP) :

Nathalie Hardyn (GTE)

Conseil du transport privé professionnel de marchandises :

Gilles Desplanches (délégué CCIG)

Groupement transports et économie (GTE) : Nathalie Hardyn

OUESTRAIL : Marie-Louise Possa

Environnement

Conseil du développement durable :

Karin Byland

Commission consultative des Cheneviers : Christophe Lips (délégué CCIG)

Fiscalité

Commission permanente chargée de proposer les coefficients applicables aux chiffres d'affaires des différents groupes professionnels (Commission taxe professionnelle) : Julie Udry

Transfert de technologie

Unitec : Eric Biesel (délégué CCIG)

Emploi

Commission tripartite pour l'économie : Julie Udry

Fondation Force Nouvelle :

Nathalie Hardyn

Promotion économique

Conseil stratégique de la promotion économique : Vincent Subilia

Groupe de coordination des activités de promotion de Genève :

Vincent Subilia

Chambres de commerce

Chambres de commerce et d'industrie suisses (CCIS) : Vincent Subilia

Chambres latines de commerce et d'industrie (CLCI) : Vincent Subilia

Divers

Commission consultative du tourisme : Vincent Subilia

Conseil de la statistique cantonale : Alexandra Rys

GENILEM (Comité de sélection) : Alexandra Rys

GENILEM (Conseil) : Vincent Subilia

Groupement des entreprises multinationales (GEM) : Vincent Subilia

OPI (Conseil de fondation) : Bernard Girod (délégué CCIG)

UAPG (Commission technique) : Nathalie Hardyn

Union industrielle genevoise (UIG) : Nathalie Hardyn

Gouvernance et organisation

De nouveaux Statuts ont été adoptés lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2019. Ceux-ci renforcent le caractère d'indépendance de la CCIG de toute institution et de tout parti politique.

Pour favoriser l'agilité de l'institution, un nouveau modèle de gouvernance est choisi. Le Conseil et le Bureau sont remplacés par un Comité de 8 personnes au maximum, dont la fonction est d'exercer la haute direction de la CCIG et, notamment, de nommer la Direction générale. Est également créé un Conseil économique de 25 personnes au maximum, représentant les principaux secteurs économiques du canton, qui agit comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise et qui a pour tâche d'élaborer la vision économique que la CCIG souhaite défendre. La durée des mandats est réduite et portée à 3 ans; les membres du Comité et du Conseil économique sont rééligibles deux fois au maximum. Cela signifie qu'ils peuvent siéger 9 ans au maximum, contre 12 auparavant. Enfin, le président et le ou les vice-présidents sont désormais élus par l'Assemblée générale, au lieu du Conseil.

Membres d'honneur

Pierre PONCET, ancien président (2013-2017)

Jacques JEANNERAT, ancien directeur général (2004-2017)

Jean-Bernard RONDEAU, ancien président (2012-2013)

François NAEF, ancien président (2008-2012)

Michel BALESTRA, ancien président (2002-2008)

Patrick COÏDAN, ancien directeur (1994-2004)

Gilbert COUTAU, ancien président (1996-2002)

Ivan PICTET, ancien président (1991-1996)

Jean-Jacques SCHMID, ancien directeur (1979-1994)

André REYMOND, ancien président (1985-1991)



Comité (au 31 décembre)

Gilles RUFENACHT, directeur général, Hirslanden Clinique La Colline et Clinique des Grangettes, président de la CCIG

Laurence DE LA SERNA, directrice générale, Jean Gallay SA, vice-présidente de la CCIG

Olivier DUNANT, avocat associé, Eversheds Sutherland SA, trésorier de la CCIG

Claude BAGNOUD, directeur, responsable Collectivités publiques et participations, Banque Cantonale de Genève

Jean-François DE SAUSSURE, CEO, Caran d'Ache SA

Fred HERREN, membre de la direction générale, SGS SA

Marc VAN HOVE, administrateur délégué, Atar Roto Presse SA

Conseil économique (au 31 décembre)

Tourisme (hôtellerie, restauration, agence de voyage)

Frédéric GISIGER, directeur général, Brasserie Lipp SA

Samuel KOENIG, directeur, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport

Olivier EMCH, directeur général et administrateur, Executive Travel SA

Assurances

Pierrick LEPRINCE, CEO et administrateur, Swiss Risk & Care

Services à la personne (cliniques privées, santé)

Raymond LORETAN, ancien ambassadeur de Suisse et président de Swiss Medical Network

Commerce de détail

Sébastien AESCHBACH, directeur, Aeschbach SA

Banque, finance, fintech

Jean-Marie SALINA, responsable clientèle entreprises de la région Genève, Credit Suisse (Suisse) SA

Grande distribution

Ron AUFSEESSER, directeur, service juridique, Maus Frères SA

Philippe ECHENARD, directeur général, Société coopérative Migros Genève

Horlogerie, bijouterie

Philippe BENTELE, directeur adjoint, Rolex SA

Chimie, pharma, fragrances

Stéphane FALLOT, Vice President, Investment and Business Development, Firmenich SA

Communication, numérique, médias

Alexandre DE RAEMY, directeur général, Media One Group

Fabrice LÉGER, directeur général, Idéative Sàrl

Multinationales

Fabrice EGGLEY, directeur des relations extérieures et institutionnelles, Japan Tobacco International

Négoce, trading

Nicolas TAMARI, CEO, Sucafina SA

Transitaires

Eveline BRECHTBUEHL, CEO et administratrice, Somatra SA

Formation (écoles privées, éducation)

Pia EFFRONT, directrice générale adjointe, membre du conseil d'administration, Ecole Moser SA

Service de conseil aux entreprises

Christophe BARMAN, fondateur, Loyco

Industrie

Livio ELIA, directeur général, Eskenazi SA

Innovation

Antonio GAMBARDELLA, directeur, Fongit

Direction

Vincent SUBILIA, directeur général

Marco PIERMARTIRI, directeur opérationnel (jusqu'au 31 août)

Patrick BAROLO, directeur Finance et administration

Nathalie HARDYN, directrice Politique

Alexandra RYS, directrice Communication

Contrôleur aux comptes

Sfer, société fiduciaire d'expertise et de révision SA

Commissions CCIG

Commission énergie et environnement

Cette commission s'est réunie à trois reprises dans le cadre de la révision du Plan directeur des énergies (PDE) et son Plan directeur des énergies de réseau (PDER). Les travaux menés lors de ces ateliers ont permis à la CCIG de formuler sa prise de position sur le texte soumis à consultation. Cette dernière a été adressée à l'Office cantonal de l'énergie, qui travaille à l'heure actuelle sur une nouvelle mouture du projet.

Les ateliers ont été conduits exceptionnellement par Jérôme STROBEL, expert en management énergétique, et organisés en partenariat avec le WWF-Genève.

Ses membres sont Christophe LIPS, ABBE SA; Ashwani SINGH, Apex Consulting Services; Céline ORLANDINI, BCGE; Grégory HOUIL-LON, BG Ingénieurs Conseils SA; Olivier BRÜGGIMANN, ecoLive management environnemental et développement durable; Valérie BANY, Ecoservices SA; David MARADAN, Ecosys SA; Yannic FORNEY, FER Genève; Stéphane GOLZ, Firmenich SA; Nicolas RUFENER, Fédération genevoise des métiers du bâtiment; Laure SALINGRE, Givaudan; Bertrand GUYARD, Helvetia Environnement; Claude COLLINEAU, OM PHARMA; Adrien BESSON, Perreten & Milleret SA; Jean-Daniel PLANCHEREL, Rolex SA, président de la commission; Thomas URIOT, Sappro SA; Bertrand GIROD, Serbeco SA; Pierre MEYLAN, Services industriels de Genève; Jérôme MOREL, Migros Genève; Marc FRIES, UBS AG et SWISSELECTRICITY.COM SA.

Commission fiscale

En 2019, la Commission fiscale a traité la réforme fiscale des entreprises, l'implosion de la fortune, la valorisation des entreprises non cotées et un projet de loi cantonal concernant l'impôt à la source.

Ses membres sont Jean-Frédéric MARAIA, Schellenberg Wittmer, actuel président de la Commission; Nicole FRAGNIERE, Meyer Gillioz Dorsaz & Associés; André TINGUELY, BfB Audit; Denis BERDOZ, Baker McKenzie; Philippe LINIGER, Groupe Pictet; Yves COGNE, Groupe Mirabaud, et Thierry STEININGER, Maus Frères.

Groupes de réflexion

Selon les Statuts adoptés en avril, le Conseil économique crée en son sein des groupes de réflexion, selon les questions d'actualité et selon les compétences de ses membres.

Groupe de réflexion Commerce

Ce groupe a été mis sur pied dans le but d'apporter un soutien au secteur à travers des mesures fortes et complémentaires aux projets déjà en cours à Genève. Ses membres sont Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Silvère BERNEY, Swiss Prime Site Immobilien AG; Sophie DUBUIS, Fondation Genève Tourisme; Adrien GENIER, Fondation Genève Tourisme; Aurélie NICOD, Brunshwig & Cie SA; Selim ARCAN, Manor AG; Eric BECKER, SCABAL Geneva; Olivier EMCH, Executive travel; Cédric STASSI, FNAC Suisse, ainsi que Nathalie HARDYN et Marie-Louise POSSA, CCIG.

Groupe de réflexion Industrie

Ce groupe a décidé, après avoir conduit un sondage auprès des Membres de la CCIG actifs dans le secteur secondaire, de se concentrer sur deux actions: l'ouverture d'un blog dédié aux Membres « industrie », accessible uniquement par mot de passe, ainsi que l'organisation de rencontres régulières sur des thèmes industriels ou traités selon l'optique industrielle, elles aussi restreintes aux membres industrie. Il est constitué de Philippe BENTELÉ, Rolex SA; Livio ELIA, Eskenazi SA; Jean-François DE SAUSSURE, Caran d'Ache; Laurence DE LA SERNA, Jean Gallay SA, et Alexandra RYS, CCIG.

Groupe de réflexion Communication

Dans ce groupe ont été abordées des problématiques d'ordre législatif, telles que la Loi sur les médias électroniques et l'initiative « Zéro pub », ainsi que la mutation des modèles d'affaires. Ses membres sont Alexandre DE RAEMY, Media One Group; Fabrice LÉGER, Idéative Sàrl, et Alexandra RYS, CCIG.

Groupe de réflexion Durabilité

Ce groupe s'est réuni à trois reprises, son objectif étant de concrétiser l'engagement de la CCIG en faveur du développement durable. Il a élaboré plusieurs propositions d'actions qui devront être mises en œuvre courant 2020. Il est constitué de Christophe BARMAN, Loyco; Eveline BRECHBUHL, Somatra SA; Fabrice LÉGER, Idéative Sàrl; Pia EFFRONT, Ecole Moser SA; Samuel KOENIG, Hotel Holiday Inn Express Geneva Airport; Sébastien AESCHBACH, Aeschbach SA; Stéphane FALLOT, Firmenich SA, et Nathalie HARDYN, CCIG.

Finances

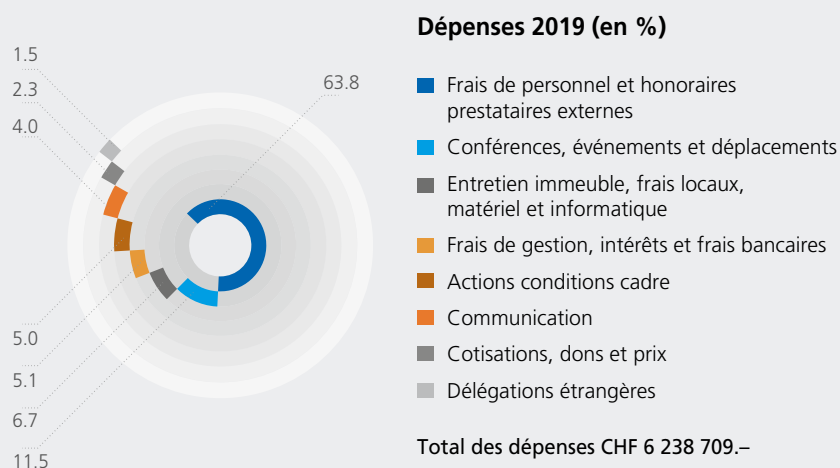
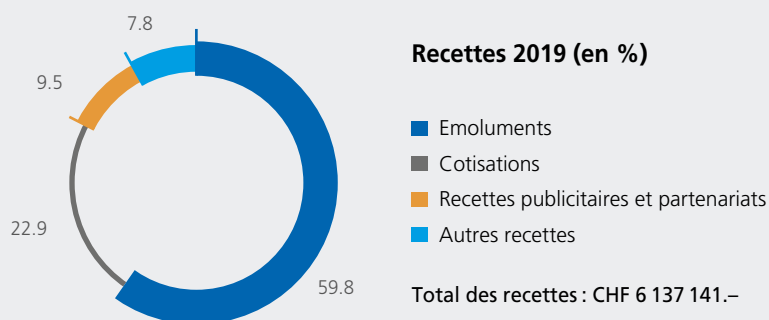
Le compte d'exploitation 2019 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 6 137 141.–. Plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, certificats d'origine et autres légalisations. Les cotisations des Membres, quant à elles, demeurent la deuxième source de recettes. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les activités d'arbitrage et de médiation sont gérées par la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), une association de droit privé dont la CCIG est l'un des membres fondateurs. Les frais perçus pour les arbitrages ne figurent ainsi plus parmi les recettes de la CCIG.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 6 238 709.–, en légère baisse – pour la troisième année consécutive – par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice se clôture, après amortissements, sur un résultat positif de CHF 39 994.–, notamment grâce à un gain de plus de CHF 200 000.– sur le portefeuille sous gestion.

2019

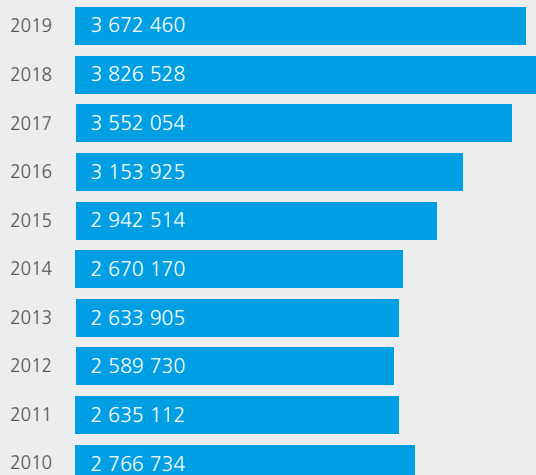
CHF 6 137 141.–
de recettes



23

entreprises
partenaires
en 2019

Evolution des émoluments (carnets ATA, CITES et certificats d'origine) (en CHF)



Partenariats

Depuis 2003, la CCIG propose à un certain nombre de ses Membres de conclure avec elle un partenariat privilégié. Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses nombreux événements, notamment l'Événement économique, la Remise des Prix de l'économie genevoise, de l'innovation et du Jury ainsi que l'Assemblée générale suivie du Dîner annuel.

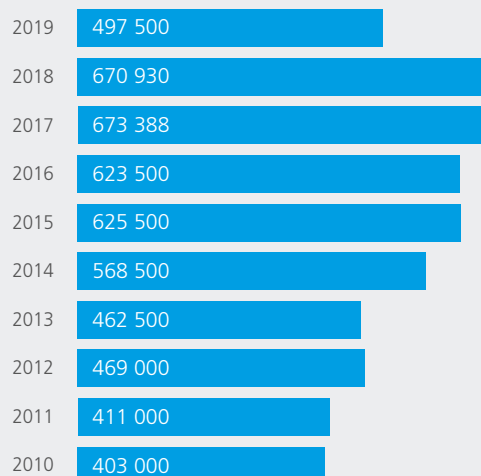
Les partenaires de la CCIG profitent d'un réseau unique de professionnels et de leaders d'opinion pour développer leurs relations d'affaires dans le canton. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue

par la CCIG, c'est-à-dire une prospérité économique durable.

Cette activité a progressé de manière constante jusqu'en 2018. Elle représente aujourd'hui près de 10 % des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à cette dernière d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre, ainsi que d'assurer la poursuite de ses activités en faveur de sa communauté d'entreprises membres.

En 2019, ce sont 23 entreprises qui ont décidé d'allier leur marque à la réputation de la CCIG (voir p. 30). La CCIG les en remercie vivement !

Partenariats (en CHF)



La CCIG remercie ses partenaires

PLATINE



OR



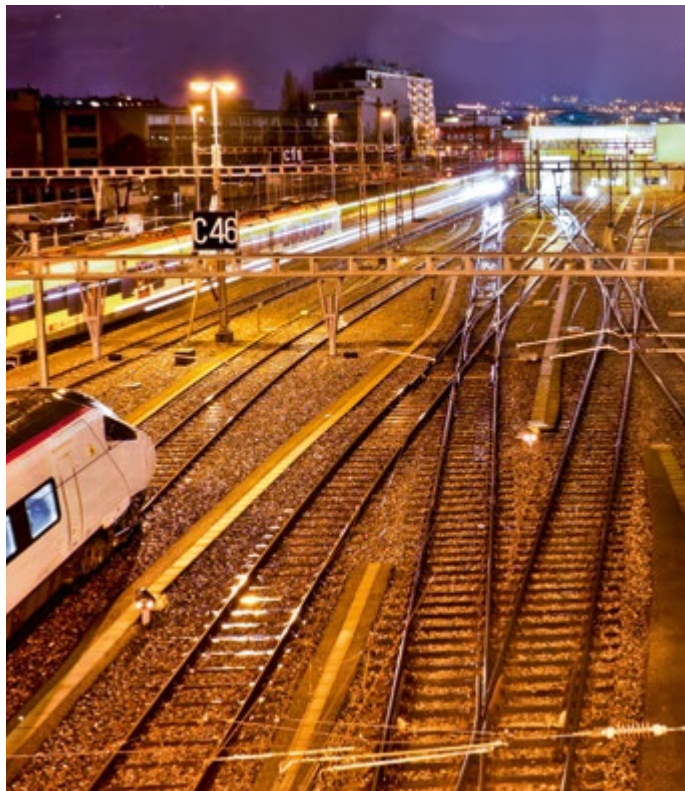
ARGENT



BRONZE







www.cci.geneve.ch



CCI.Geneve



chambre-de-commerce-de-gen-ve



CCIGeneva



cci_geneve

Depuis 155 ans

Assurer une économie forte
Promouvoir les entreprises membres

